

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024

Nombre de Conseillers : 10

En exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Vieure dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Mme PICANDET Nicole, Maire.

Date de convocation : 16/05/2024

Présents : Mmes PICANDET Nicole, AUCLAIR Ghislaine, Mme BOUDET Jenny, PUYCHEVRIER Karine, Mrs OLECH Alain, DESURIER Claude, BOUDET Régis, METENIER Jean-Pierre, DELAUME Lucien, M. ORTIZ Frédéric.

Absents excusés :

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : M. OLECH Alain

Décision modificative n°1 : CAPITAL D'EMPRUNT

INVESTISSEMENT

dépenses		recettes			
Article (chap.)	Opération	Montant	Article (chap.)	Opération	Montant
1641 (16)	- Emprunt en euros	14 455,00	021 (021)	virement de la section de fonct	14 455,00
		14 455,00			14 455,00

FONCTIONNEMENT

dépenses		recettes			
Article (chap.)	Opération	Montant	Article (chap.)	Opération	Montant
023 (023)	virement à section d'invest	14 455,00			
60632(011)	: Fournitures de petit équipement	14 455,00			
		0,00			

Total dépenses	14 455,00	Total recettes	14 455,00
-----------------------	------------------	-----------------------	------------------

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Délibération N° 22-2024 : Délégation de signatures

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que l'échange de terrains pour le chemin de randonnée nécessitera l'élaboration d'un acte administratif. Ce document devra être signé par un autre élu.

Mme Le Maire soumet au Conseil Municipal, la désignation de M. OLECH Alain, premier adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve à l'unanimité des membres présents cette proposition,
- autorise M. OLECH Alain à le signer.

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Questions diverses : - prévoir achat de petit équipement pour la salle polyvalente,
- étude SDAEU,
- courrier reçu concernant la piscine de Cosne d'Allier,
- plusieurs interventions pour réparer la chaudière de la salle polyvalente.